

Mise à jour le lundi 3 mai 2021

Les services restent ouverts, toutefois les usagers sont invités à privilégier les appels téléphoniques et les courriels.

Pour suivre les informations nationales officielles, rendez-vous sur gouvernement.fr/info-coronavirus.

	LIEUX ET SERVICES	ÉTAT	À COMPTER DU 3 MAI	
Divers	Rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique	✗	Interdit sauf manifestations revendicatives déclarées, réunions professionnelles, transport public, cérémonies.	
	Grands événements > 1000 personnes	✗	Interdits	
	Déplacements	⚠	Fin de la règle des 10 kms et des restrictions de déplacements entre régions. Fin de l'attestation de déplacement en journée. Couvre-feu maintenu à 19h. Toute entrée en France et toute sortie de notre territoire à destination ou en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne est interdite, sauf motif impérieux. Les entrées en France, y compris pour l'Union européenne, sont conditionnées à la présentation d'un test PCR négatif. Les déplacements dans les Outre-mer sont autorisés uniquement sur motif impérieux.	
	Port du masque	✓	Obligatoire dans l'ensemble de l'espace public. Trois types de masques doivent être portés dans l'espace public : les masques chirurgicaux (issus du monde médical, avec une face bleue et une face blanche), les FFP2 (les plus protecteurs) et les masques en tissu industriels dits « de catégorie 1 ».	
SERVICES PUBLICS	Accueil et état civil	Centre de vaccination Covid-19	✓ Un centre de vaccination est ouvert depuis le lundi 11 janvier, salle Atlantia, bd Pusterle (derrière la piscine Naïadolis). Les vaccinations sont possibles uniquement sur rendez-vous du lundi au samedi. Publics concernés : • L'ensemble des personnes de 55 ans et plus quels que soient leur lieu de vie et leur état de santé (avec ou sans comorbidités) ; • Les femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de la grossesse ; • Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et unités de soins de longue durée ou hébergées en résidences autonomie et résidences services ; • Les personnes de plus de 18 ans souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19. • Les personnes de 50 à 54 ans inclus souffrant d'une ou plusieurs des comorbidités. • Les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social. <i>Voir liste complète sur le site de l'ARS Pays de la Loire.</i> Prise de rdv sur le site doctolib.fr ou numéro national : 0 800 009 110. Pas de prise de rdv sur place. Le Centre Communal d'Action Sociale de Vallet, grâce à un accès simplifié, peut aider les Valletais.es en difficultés face à cette prise de rendez-vous. Il vous sera possible de contacter le CCAS du lundi au vendredi de 14h à 17h via l'accueil de la mairie au 02 40 33 92 00.	
		Mairie	✓	Ouverte aux horaires habituels : Du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30 Tel. 02 40 33 92 00
		Cartes d'identités / passeports	✓	Maintien du service
		Actes d'état civil : naissance, reconnaissance, décès	✓	Maintien du service
		Mariages et cérémonies	⚠	Les mariages civils et enregistrements de pacs sont soumis aux mêmes règles que celles décidées pour les lieux de culte : une distance minimale de deux emplacements doit être laissée entre chaque personne ou groupe de personnes partageant le même domicile, et une rangée sur deux doit être laissée inoccupée. Masque obligatoire.
	Police municipale	Sacs jaunes	✓	Distribution en mairie
		Accueil physique et téléphonique	✓	Maintien
		Patrouilles pédestres et motorisées	✓	Maintien
		Aide aux administrés	✓	Maintien
		Surveillance des espaces et des bâtiments publics	✓	Maintien
CCAS	Participation à l'organisation et à la surveillance du marché	✓	Maintien	
	Accueil téléphonique	✓	Maintien	
	Registre d'appels	✓	Maintien	
Autres services (CCSL)	Accueil sur site	⚠	Les rendez-vous téléphoniques sont à prioriser. Les personnes domiciliées au CCAS peuvent venir récupérer leur courrier	
	Service éducation, sport et vie associative	✓	Accueil maintenu. Les contacts par courriel sont à prioriser.	
	Service technique / urbanisme	✓	Accueil maintenu. Les contacts par courriel sont à prioriser.	
	Services fonctionnels (communication, finances marchés, champilambart...)	⚠	Maintien des activités en télétravail essentiellement. Contacts par courriel à privilégier.	
Lieux de culte, recueil	Collecte et tri des déchets	✓	Maintien	
	Déchèteries	✓	Les déchèteries restent ouvertes au public et aux professionnels pendant toute la période du confinement. Les jours et les horaires ne changent pas. Les usagers doivent impérativement venir avec un masque.	
	Point relais emploi	✓	Accueil maintenu des usagers en recherche d'emploi, uniquement sur rendez-vous.	
	Eglise	✓	Ouverte. Port du masque obligatoire.	
	Cérémonies religieuses	⚠	Autorisées. 2 sièges doivent rester libres entre chaque personne ou entité familiale (groupe de personnes partageant le même domicile) ; seule 1 rangée sur 2 est occupée. Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.	
	Mariages	⚠	Autorisés. 2 sièges doivent rester libres entre chaque personne ou entité familiale (groupe de personnes partageant le même domicile) ; seule 1 rangée sur 2 est occupée. Port du masque obligatoire.	
Espaces de de loisirs	Cérémonies funéraires	⚠	Cérémonie autorisée. 2 sièges doivent rester libres entre chaque personne ou entité familiale (groupe de personnes partageant le même domicile) ; seule 1 rangée sur 2 est occupée. Mise en bière immédiate et soins de conservation interdits pour les défunts atteints ou probablement atteints du covid-19. Port du masque obligatoire.	
	Cimetière	✓	Ouvert. Port du masque obligatoire. Les cérémonies funéraires organisées dans les cimetières sont autorisées mais dans la limite de 30 personnes, officiants et employés des pompes funèbres compris.	
	Coulée de la Logne	✓	Ouverte. Rassemblement limité à 6 personnes. Port du masque obligatoire	
	Skate Park	✓	Ouvert. Port du masque obligatoire. Rassemblement limité à 6 personnes.	
	City stade	⚠	Réservé pour les écoles sur le temps scolaire.	
	Espaces de jeux enfants	✓	Port du masque obligatoire. Rassemblement limité à 6 personnes.	
	Espaces de promenades (étang de Fromenteau...)	✓	Ouverts. Port du masque obligatoire Rassemblement limité à 6 personnes.	
Piscine	✗	Fermée		
Structure enfance, jeunesse	Crèches	✓	Ouvertes. Protocole renforcé.	
	Multi-accueil	✓	Ouvert. Protocole renforcé.	
	Écoles maternelles	✓	Ouvertes. Masques proscrits pour les enfants. Protocole renforcé.	
	Écoles Élémentaires	✓	Ouvertes. Masques obligatoires dès 6 ans. Protocole renforcé.	
	Restaurants scolaires	✓	Ouvert. Protocole renforcé.	
	Accueil périscolaire	✓	Ouvert. Protocole renforcé.	
	Transports scolaires	✓	Maintien	
	Centre de loisirs	✓	Ouvert. Protocole renforcé.	
	Pôle jeunesse	✓	Ouvert avec protocole renforcé	
	Collèges	⚠	Ouverts. Protocole renforcé. Demi-jauge pour les classe de 4 ^e et 3 ^e	
Commerces	Résidence les Pampres dorés	⚠	Visites des proches autorisées sur RDV. Protocole sanitaire strict.	
	Commerces «essentiels» : commerces de bouche, tabac, vapotage, maison de la presse, pressing, pharmacies, coiffeurs, toiletteurs, opticiens, articles médicaux, matériel informatique, fleuristes, librairie, station service, entretien, réparation, contrôle technique de véhicules automobiles, vente et réparation de cycles et motocycle...	✓	Ouverts Protocole sanitaire renforcé Port du masque obligatoire Certains commerces ont mis en place de nouvelles modalités de vente (click and collect, drive, livraison...) En raison du couvre-feu, de nombreux commerces ont adapté leurs horaires.	
	Commerces « non-essentiels » (sauf cafés, restaurants) : salons d'esthétiques, vêtements, chaussures, décorations...	✗	Fermés. Certains commerces ont mis en place de nouvelles modalités de vente (click and collect, drive, livraison...) En raison du couvre-feu, de nombreux commerces ont adapté leurs horaires.	
	Cafés, restaurants	✗	Fermés Les restaurants réservent des plats à emporter sur réservation. En raison du couvre-feu, les produits à emporter doivent être récupérés avant 19h.	
	Supermarchés	✓	Ouverts	
Salles	Marché en plein air	✓	Ouvert. Port du masque obligatoire.	
	Salles communales	✗	Fermées	
	Salles du Champilambart			
Salles Atlantia	⚠	Salle réservée pour la vaccination. Pas de location, ni de mise à disposition jusqu'à nouvel ordre.		
Sports	Pratique individuelle et/ou collective sur l'espace public	✓	Pratique sans contact autorisée dans la limite de 6 personnes maximum	
	Pratique individuelle et/ou collective dans les établissements de plein air (ERP type PA)	⚠	Pratique sans contact autorisée sans limitation de personnes pour une pratique encadrée.	
	Sport en salle	⚠	Autorisé uniquement pour les scolaires et les publics prioritaires	
	Sport (compétitions de haut niveau)	✓	Autorisé (sans public)	
Lieux culturels	Champilambart	⚠	Les spectacles du mois de mai sont annulés. Un report du Cep Party uniquement pour le public scolaire est en cours de réflexion.	
	Cinéma Le Cep	✗	Fermeture. Réouverture envisagée le 19 mai 2021.	
	Médiathèque	✓	Ouverte. Horaires modifiés : mardi de 16h à 18h mercredi de 14h à 18h vendredi de 14h30 à 18h30 samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h	
Ecole de musique	Champilambart	⚠	Reprise de l'ensemble des cours (individuels et collectifs) pour les mineurs uniquement (dans le respect des préconisations, gestes barrières). Des attestations seront accordées par l'école de musique pour les cours se déroulant après 19h.	
	Cours de musique	⚠	Les cours individuels d'instruments se poursuivent en visio pour les adultes. Les pratiques collectives adultes (Percussions brésiliennes, chorale adulte et orchestres) sont toujours suspendues.	

Pour connaître en détail la liste des établissements ouverts, nous vous invitons à consulter le site de la Préfecture de Loire Atlantique.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site de la ville car le dispositif mis en place peut changer en fonction de l'actualité.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements et nous vous tiendrons informés régulièrement via le site de la ville de l'évolution de la situation.